

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 15 mai 2018 à 19h00 au 1670, route 202, Franklin, sous la présidence de M. Douglas Brooks, maire, et à laquelle sont aussi présents :

M. le conseiller Marc-André Laberge
M. le conseiller Yves Métras
M. le conseiller Michel Vaillancourt

Sont absents : M. le conseiller James Mavré
M. le conseiller Sébastien Rémillard
M. le conseiller Vincent Meloche

Est également présent :
M. François Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION 179-05-18

OCTROI DE CONTRAT - ACHAT DE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION AU PROFIT DU SSI

ATTENDU la décision prise par le conseil municipal (résolution 011-01-18) afin de doter le Service de sécurité incendie (SSI) d'un ensemble de pinces de désincarcération neuves;

ATTENDU QU'une somme de 35 000,00\$ a été prévue au budget 2018 pour l'acquisition de tels équipements;

ATTENDU QU'à la suite de l'invitation à soumissionner adressée à deux (2) entreprises spécialisées en la matière (tableau ci-dessous), chacune de ces entreprises a déposé sa soumission dans le délai prescrit (avant 12h00, le 15 mai) et que les montants s'établissent comme suit :

Soumissionnaire	Prix	TPS	TVQ	Total
Aréo-Feu	39 462,00\$	1 973,10\$	3 936,33\$	45 371,43\$
Code 4 Fire & Rescue	37 890,00\$	1 894,50\$	3 779,53\$	43 564,03\$

ATTENDU QU'après étude et analyse de chacune des soumissions reçues, il s'avère que celle de Code 4 Fire & Rescue soit la plus basse soumission conforme, tel qu'il appert du tableau ci-dessus reproduit;

ATTENDU QUE de l'avis de membres du SSI invités, il appert que l'ensemble complet d'équipement de pattes de stabilisation inclus dans chacune des soumissions s'avère être non nécessaire;

ATTENDU QU'en soustrayant les montants des équipements décrits au paragraphe précédent, il s'avère que Code 4 Fire & Rescue demeure le plus bas soumissionnaire

conforme, les prix apparaissant aux formulaires de soumission produits étant de 5 877,00\$ pour Aréo-Feu et 4 895,00\$ pour Code 4 Fire & Rescue;

ATTENDU QU'en soustrayant ce type d'équipement (pattes stabilisation) et en ne considérant que le coût net vu les remboursements de taxes, il appert que le montant de la dépense est en-deçà (34 640,62\$) de ce qui a été prévu au budget 2018;

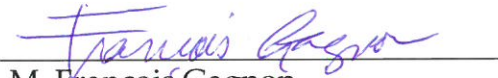
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Vaillancourt, appuyé par le conseiller Marc-André Laberge et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'APPROUVER la soumission de Code 4 Fire & Rescue, mais de retirer de cette dernière la somme de 4 895,00\$ plus taxes, la Municipalité jugeant non nécessaire l'ensemble d'équipement de pattes de stabilisation, le montant accepté avec taxes pour l'ensemble complet d'équipement de désincarcération étant de l'ordre de 37 936,00\$

ADOPTÉE

Donné à Franklin, ce 16 mai 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



M. François Gagnon

Directeur général et secrétaire-trésorier